



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Conséquences de la modulation nucléaire

Question écrite n° 15628

Texte de la question

M. Jean-Philippe Tanguy interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur les conséquences de la modulation nucléaire. Appelée également « suivi des charges », cette modulation consiste en la réévaluation de la production d'électricité en fonction de la demande. Cette adaptation des moyens de production force ainsi EDF à ajuster systématiquement la puissance fournie par un réacteur sans pour autant l'arrêter. Par conséquent, les réacteurs nucléaires sont contraints de moduler leur production au regard de la quantité de production d'énergie intermittente. Or la structure des coûts des réacteurs nucléaires étant essentiellement fixe - on l'estime à 90 % - contrairement aux centrales thermiques à combustion fossile, faire fonctionner des centrales nucléaires en dessous de leur pleine puissance entraîne une perte considérable des recettes et donc une hausse du prix du MWh. Cette variation de production peut avoir des conséquences importantes sur les centrales nucléaires, notamment celles construites entre 1978 et 1999 n'étant pas destinées à pratiquer une telle modulation. En effet, cette dernière entraîne une sollicitation mécanique des réacteurs accélérant possiblement l'usure de certaines pièces. Il lui demande donc si la modulation des réacteurs nucléaires accélère ou non leur usure et leur vieillissement et quel est l'impact financier sur EDF, quand les réacteurs américains tournent à 90 % du taux de charge.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Tanguy](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15628

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 février 2024](#), page 1355

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)